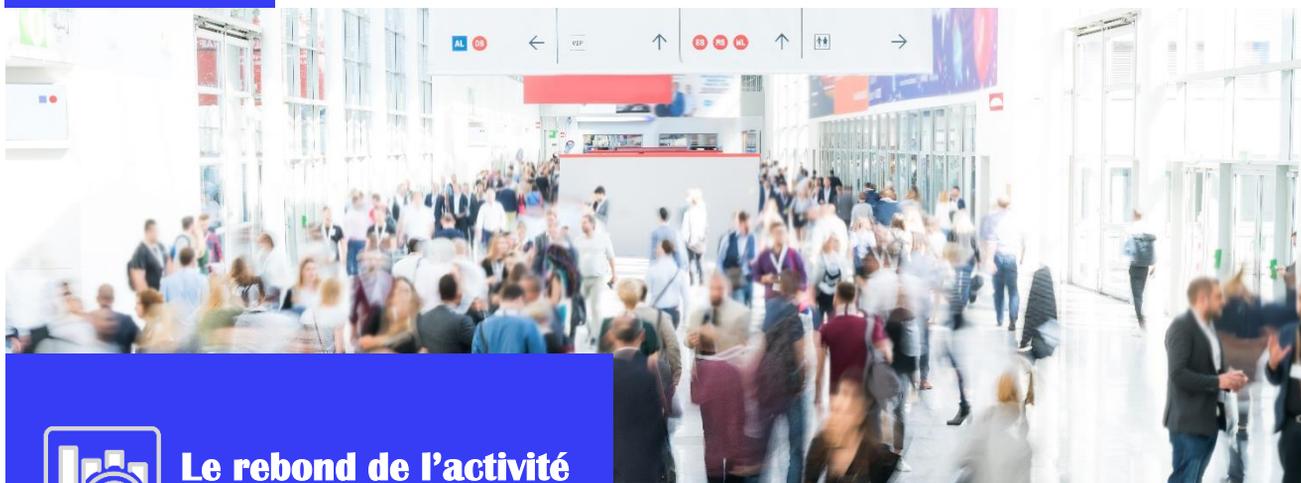


BAROMÈTRE

de l'activité des salons en Île-de-France

1^{er} trimestre 2022



Le rebond de l'activité se poursuit, grâce aux salons grand public

Les salons grand public ont enregistré de bien meilleurs résultats au 1^{er} trimestre 2022 que lors des sept précédents trimestres. Cela s'explique par le fait qu'ils bénéficient d'une clientèle beaucoup plus locale et nationale. Les salons professionnels, en particulier les internationaux confirmés, restent pénalisés par une clientèle lointaine qui peine à revenir. Leur activité au 1^{er} trimestre 2022 s'est même révélée moins bonne que fin 2021, tout en restant supérieure à celle enregistrée au 3^{ème} trimestre 2021. Bien qu'aucun salon n'ait été annulé au cours du trimestre écoulé, l'impact de la crise sanitaire demeure significatif. En effet, le nombre d'exposants et de visiteurs, en particulier étrangers, est encore loin d'être revenu aux niveaux observés avant la pandémie.

Début janvier 2022, l'arrivée du variant Omicron et le contexte de forte contamination au Covid-19 a conduit le gouvernement à rétablir des jauges pour les espaces accueillant du public assis (2 000 personnes en intérieur) et inciter les entreprises à recourir au télétravail. Ainsi, de nombreux salons programmés en janvier ont été reportés en mars⁽¹⁾ ou plus tard dans l'année⁽²⁾.

Néanmoins, certaines manifestations ont été « normalement » maintenues⁽³⁾.

En termes d'activité, le rebond observé aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2021 se confirme au 1^{er} trimestre 2022.

Si le secteur des salons franciliens est clairement dans une dynamique de reprise, l'activité reste en ce début d'année 2022, inférieure à celle de 2018⁽⁴⁾ à la même période (- 25,9 % pour la fréquentation des visiteurs, - 18,2 % pour la présence des exposants et - 23,3 % pour la surface nette occupée par les stands).

Le retour à la situation d'avant la crise sanitaire prendra encore du temps car elle dépend en grande partie du retour des clientèles étrangères, en particulier lointaines.

Salons professionnels : mieux qu'au 3^e trimestre 2021 mais moins bien qu'au 4^e

Le niveau élevé d'internationalisation⁽⁵⁾ des salons professionnels franciliens, atout habituellement indéniable, s'est à nouveau révélé pénalisant en ce début d'année 2022 (cf. tableau 1). En effet, la fréquentation internationale, notamment lointaine, étant toujours en retrait, l'activité des manifestations « B to B » reste donc dégradée en ce début d'année. Les salons professionnels se sont ainsi tenus sur des surfaces inférieures de 27,1 % (cf. graphique 1) car le nombre d'entreprises exposantes était lui-même inférieur de 18 % par rapport à celui constaté au 1^{er} trimestre 2018. La fréquentation des visiteurs a quant à elle été réduite de 30,5 %. Le retour progressif des clientèles internationales reste donc fortement attendu par les professionnels du secteur pour retrouver les « standards » d'activité d'avant crise.

⁽¹⁾ Maison & Objet, Sirha Européen, Rétromobile, salon de la plongée sous-marine...

⁽²⁾ Salon international de la lingerie, Interfilère, JEC World, PCD/ADF/PLD...

⁽³⁾ Who's Next, Bijorhca, Première Vision, Vinexpo & Wine Paris, Playtime...

⁽⁴⁾ Dernière année de référence comparable. Cf. Méthodologie

⁽⁵⁾ Proportion de visiteurs et d'exposants étrangers dans la fréquentation totale.



CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Tableau 1 - activité des salons professionnels franciliens au 1^{er} trimestre 2022 (vs T1 - 2018)

Type de salon	Évolution de la surface nette occupée par les stands	Évolution du nombre d'exposants	Évolution du nombre de visiteurs
Salons professionnels internationaux confirmés	- 35,1 %	- 23,5 %	- 44,0 %
Salons professionnels internationaux simples	- 16,1 %	- 12,2 %	- 21,8 %
Salons professionnels nationaux	- 9,1 %	- 10,0 %	- 13,0 %

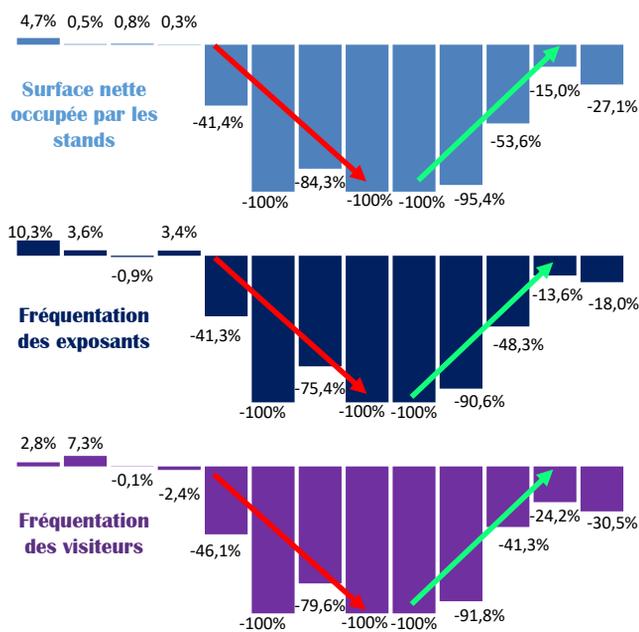
Source : CCI Paris Île-de-France.

Note de lecture : l'activité des salons s'étant tenue au 1^{er} trimestre 2022 est comparée à celle des salons qui se sont tenus au 1^{er} trimestre 2018 (voir méthodologie).

Un salon bénéficie du critère international confirmé, s'il a réuni au moins 20 % d'exposants étrangers et au moins 25 % de visiteurs étrangers au cours de sa session précédente.

Un salon bénéficie du critère international simple, s'il a réuni au moins 10 % d'exposants étrangers ou au moins 5 % de visiteurs étrangers au cours de sa session précédente.

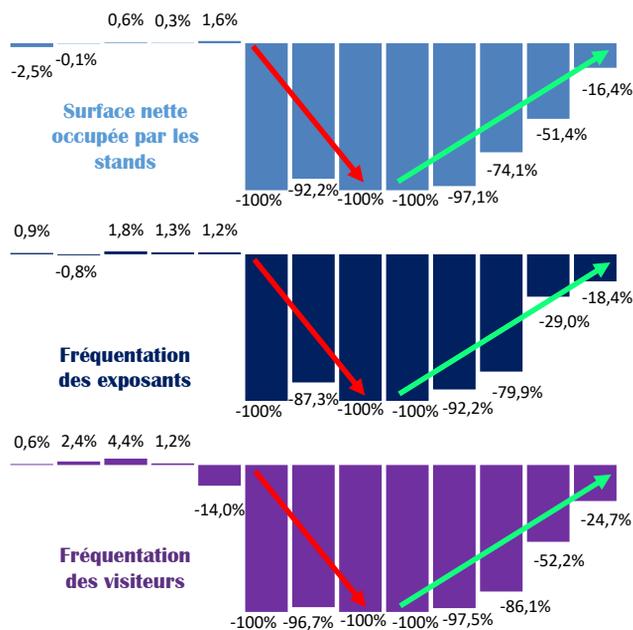
Tout salon qui ne bénéficie pas du critère international simple ou confirmé est qualifié de salon national.

Graphique 1 - évolution trimestrielle de l'activité des salons professionnels franciliens (2019 à 2022)


Source : CCI Paris Île-de-France

Poursuite du redressement de l'activité pour les salons grand public

Le rebond des salons grand public, qui dépendent majoritairement des clientèles locales et nationales, se poursuit. L'activité, bien qu'encore inférieure sur ce segment à celle d'avant crise, est sur le point de retrouver son niveau normal (cf. graphique 2).

Graphique 2 - évolution trimestrielle de l'activité des salons grand public franciliens (2019 à 2022)


1T 2019 2T 2019 3T 2019 4T 2019 1T 2020 2T 2020 3T 2020 4T 2020 1T 2021 2T 2021 3T 2021 4T 2021 1T 2022

Source : CCI Paris Île-de-France

Les conséquences de la crise sanitaire sur l'activité des salons demeurent significatifs

Si aucun salon n'a été annulé lors du 1^{er} trimestre 2022, l'impact de la crise sanitaire reste non négligeable, le nombre d'exposants et de visiteurs ainsi que les surfaces louées restent inférieurs à ceux constatés en 2018. La CCI Paris Île-de-France estime qu'en raison de la crise :

- Plus de 800 000 visiteurs ne sont pas venus (8,5 % de la fréquentation annuelle) ;
- Près de 8 000 entreprises n'auront pas exposé (7,4 % du nombre d'exposants annuels) ;
- 439 millions € de retombées économiques auraient été perdues pour le territoire francilien (8,9 % du total des retombées annuelles) ;
- 1,6 milliard € de ventes n'auraient pas été réalisées entre exposants et visiteurs (7,1 % du flux d'affaires annuel).



Méthodologie

La CCI Paris Île-de-France publie, chaque trimestre, un baromètre permettant d'estimer les tendances du marché des salons accueillis dans les 21 principaux sites d'exposition franciliens. Ce baromètre est obtenu à partir d'enquêtes déclaratives « sortie de salons » réalisées auprès des organisateurs dans la période allant de janvier à mars 2022. Il est purement conjoncturel et à champ constant. Tout salon qui disparaît n'est donc pas pris en compte, au même titre que ceux nouvellement créés. Les non réponses sont estimées par rapport à la moyenne de la strate à laquelle appartient le salon. Exceptionnellement pour 2022, le baromètre compare l'activité des salons s'étant tenus le trimestre écoulé aux mêmes manifestations de l'édition 2018 (dernière année paire comparable) pour les salons annuels, biennaux ou triennaux. De très nombreux salons ayant été annulés en 2020 et 2021, il est mathématiquement impossible de comparer l'activité 2022 par rapport à celle de 2020 ou celle de 2021.